

## Que faire et comment ?

Nous noterons une série de verbes employés dans le Nouveau Testament, au sujet de la discipline, qui définissent donc des actions concrètes à mener, que nous allons ordonner dans une progression. Elle commence par des actions simples et régulières, à l'égard de tous les disciples, et se poursuit par des actions qui resteront exceptionnelles et concerneront une minorité de disciples.

J'ai listé au moins 14 verbes, dans cette progression, dont le premier est naturellement « *veiller* » :

### 1. *Veiller sur les autres*

Hébreux 10. 24 à 26 et suivants.

Notons le « *car* » qui relie les pensées des versets 24 et 25 à celles des versets suivants, traitant de la discipline dans l'Église, notamment celle assurée par Dieu !

Veiller : c'est le rôle de la sentinelle, image souvent employée dans la Bible (Ésaïe, Habakuk, Ézéchiel...)

Veiller sur son frère était la responsabilité que Caïn souhaiter esquiver :

« *Suis-je le gardien de mon frère ?* » (Genèse 4.9).

« *veiller pour... s'exciter à aimer et à faire le bien* »

s'exciter = s'exhorter (aussi employé dans le verset 25), s'encourager, se motiver.

L'appel est adressé ici à tous et pas seulement aux conducteurs spirituels appelés aussi « surveillants » (sens du mot évêque). Il rappelle qu'un climat fraternel d'encouragement et d'accueil doit être ressenti dans l'Assemblée et non, une atmosphère de méfiance et de suspicion !

### 2. *Avertir, rappeler*

1 Thessaloniens 5.14 ; 2 Thessaloniens 3. 6 à 15

Le sujet évoqué ici est le désordre matériel, financier, professionnel, familial... un fonctionnement qui n'est pas conforme aux règles de conduite dans la vie quotidienne.

Avertir, c'est prévenir d'un danger que l'on pressent...

L'apôtre Pierre éveillait l'intelligence saine de ses lecteurs par des avertissements... (2 Pierre 1.12)

### 3. **Voir son frère en faute ou « ne pas fermer les yeux ! »**

Matthieu 18.15 : Quand on a vu, il faut agir donc aller ; il y a une responsabilité personnelle et ecclésiale que les chrétiens de l'Assemblée de Corinthe avaient de la peine à accepter de prendre : 1 Corinthiens 6. 2 à 5.

Parfois, on ne voit pas mais on entend dire : 1 Corinthiens 5.1.

En ce cas, il est important de vérifier les faits et de ne pas fonder une démarche sur la rumeur ou des suppositions.

### 4. **Recevoir les accusations**

1 Timothée 5.19 : C'était déjà inscrit dans la loi de Moïse et cela le reste dans le code pénal actuel ! Il faut des preuves et des témoins ! Les faits doivent être établis !

Attention à ne pas salir ou démolir une réputation en agissant précipitamment !

Lire aussi : 2 Corinthiens 13.1.

### 5. **Reprendre, réprimander, censurer, dénoncer** (4 verbes aux sens voisins)

Éphésiens 5. 10 à 13

Condamner les œuvres mauvaises = les révéler, les dénoncer, ne pas les couvrir.

1 Timothée 5.1 ; 5. 20 et 21

- Observer ces choses sans distinction ou favoritisme : l'âge, la responsabilité, le rang social ne nous assurent pas l'impunité dans l'Église !
- Parfois, la répréhension doit être publique, notamment lorsque la personne concernée est en situation d'autorité et de responsabilité.
- À noter ici que les encouragements sont envisagés avec les répréhensions, et même avant : versets 17 et 18.

2 Timothée 4.2

La répréhension fait aussi partie de l'enseignement public.

Tite 1.13

(Le « *pas trop rudement* » (1 Timothée 5.1) est ici équilibré par le « *sévèrement* » : tout dépend des cas de figure et de leurs conséquences !)

Tite 2.15

Il y a une autorité spirituelle qui accompagne cette action ! Comme nous l'avons dit, elle est fondée sur un appel, une crédibilité et une démarche spirituelle (prière).

### 6. **Redresser, corriger**

Galates 6.1

Notons les qualités nécessaires pour entreprendre cette action sensible : redresser une âme est plus délicat que redresser un arbre !

L'artisan du redressement doit posséder des qualités spirituelles :

- spirituel : avoir l'Esprit de Dieu, le fruit de l'Esprit, la sagesse...
- être plein de douceur, de délicatesse... : une expression qui apaise, détend et favorise un retour à la normalité.

## **7. Retourne vers ton frère...**

Matthieu 18.15 et 16

« en prenant avec toi une ou deux personnes »

La démarche de la discipline s'inscrit dans la durée, d'une manière progressive et patiente. On ne fait pas les choses trop rapidement car le « facteur temps », qui appartient à Dieu, peut être utilisé pour le règlement de certaines situations.

1 Corinthiens 11.34

## **8. Dis-le à l'Église**

Matthieu 18.17

2Thessaloniens 3.14 : « Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons dans cette lettre, notez-le ».

Il y a donc des situations qui doivent être exposées à l'Église entière, notamment quand il s'agit de chutes morales ou doctrinales graves et lorsque les démarches personnelles ou collégiales préalables n'ont pas abouti, hélas !

## **9. Lier / Déliaer**

Matthieu 18.17 et 18

Dans le texte grec, les termes utilisés font partie du langage juridique et pourraient signifier : acter officiellement, enregistrer.

Dans ces décisions prises par l'Église entière, Jésus déclare être avec nous et acter lui aussi les choses dans les lieux célestes !

Cela souligne l'importance morale et spirituelle de ces démarches.

## **10. Suspendre une responsabilité**

1 Timothée 3.10

Le responsable établi, appelé ici pasteur ou ancien, diacre ou diaconesse ou comme aujourd'hui, administrateur, moniteur, animateur, choriste, musicien, et notamment celles et ceux qui exercent une responsabilité publique, doivent avoir un témoignage dans l'Assemblée et une réputation publique qui crédibilisent leur service.

Il peut être nécessaire de suspendre un responsable provisoirement ou définitivement pour chute.

## **11. Exclure – Éloigner – Ôter (3 verbes équivalents)**

Tite 3.10 et 11

1 Corinthiens 5.1 à 3 ; 9 à 13

Il y a ceux qui « s'excluent tout seuls » parce qu'ils réalisent que leur témoignage n'est pas en accord avec la Parole de Dieu ! Ils délaissent la communion fraternelle et arrêtent eux-mêmes leur service : c'est une réaction plutôt saine, même si on souhaite qu'elle ne soit pas définitive.

Il y a ceux qui doivent être exclus car ils ne réalisent pas leur état : c'était le cas de figure dans 1 Corinthiens 5.

L'exclusion est une mesure pédagogique qui doit les aider à une prise de conscience de leur péché, en vue d'une repentance et d'un retour à la communion fraternelle.

## ***12. Ramener, pardonner et réintégrer***

2 Corinthiens 2. 5 à 8

Lire le commentaire de Lewi Pethrus : « La discipline dans l'Église » page 78.

## ***13. Livrer à Satan***

1 Corinthiens 5. 4 et 5

1 Timothée 1. 19 et 20

Nous comprenons qu'il y a dans cette expression de la Bible - « *livrer à Satan* » - beaucoup plus qu'une décision morale d'exclusion d'une Assemblée locale, mais un acte spirituel, prononcé par un homme de Dieu, ayant reçu une délégation d'autorité (2 Corinthiens 10.8 ; 13.10).

Paul a décidé de ne plus prier pour cet homme, de ne plus « le protéger par son intercession » des forces du malin, mais de le laisser seul face au mal et au malin qui l'a repris sous son autorité.

Les conséquences de cette décision spirituelle peuvent être dramatiques pour la vie terrestre de l'intéressé, pour son corps, sa chair qui pourrait être livrée à l'emprise destructrice du diable. Notons toutefois que, même dans ce cas extrême, Paul évoque encore la possibilité pour son âme d'être sauvée, in extremis.

Retenons qu'il faut « beaucoup en faire » pour se perdre volontairement !

## ***14. Laisser agir le jugement de Dieu***

Romains 12. 17 à 21

Nous l'avons évoqué précédemment : il existe des situations où le disciple doit laisser Dieu agir lui-même comme Jésus, le divin exemple, l'a fait lui-même : 1 Pierre 2.23.

Ceci reste vrai pour une Assemblée entière, quand elle a fait ce qu'elle pouvait et devait faire !

Il faut éviter toute recherche de vengeance et même de justification, parfois !

Notre foi en ce Dieu juste et sage doit nous permettre de rester en paix et de libérer nos cœurs de tout sentiment destructeur comme l'amertume.

C'est le conseil divin : Hébreux 12.15.

Il est vrai pour nous et pour les autres ! Et l'apôtre nous exhorte à veiller à son rappel mutuel.

Que de situations parfois inextricables et sensibles ont été glorieusement traitées lorsque nous avons enfin accepté de laisser Dieu faire lui-même, sans le secours d'aucune main humaine !